



## Opinion | Epargne : pour plus de transparence sur les frais

Nombreuses sont les personnes qui ne connaissent pas le montant des frais bancaires sur leur épargne. Un système opaque mais déchiffrable en demandant à son banquier, souligne **Sébastien d'Ornano** qui encourage à cette transparence bancaire.

Savez-vous combien vous coûte votre épargne ? À cette question, la plupart des gens rétorquent souvent avec assurance : « Absolument aucune idée. Mon épargne me rapporte, elle ne me coûte rien ! » C'est ici que réside l'illusion dans laquelle de nombreux épargnants se laissent bercer : les frais exorbitants qui grignotent silencieusement les performances de cet argent épargné.

Les acteurs traditionnels de l'épargne en France (banques de réseaux et banques privées) ne sont pas simplement des gardiens de vos économies, mais bien des structures qui prélèvent, toujours légalement, mais parfois subrepticement, une part significative des gains. Autant de frais de gestion, commissions, frais d'entrée et de sortie, forfaits banque - qui dégradent les performances des placements des épargnants.

Pourquoi ce manque de transparence persiste-t-il ? La réponse réside peut-être dans la complexité délibérée de ces systèmes, conçus pour maintenir les épargnants dans l'obscurité. C'est le moment de demander à votre banquier de lever le voile opaque qui entoure vos finances.

Les Français doivent prendre conscience de l'importance cruciale de la transparence dans la gestion de leur épargne. Ne soyons pas les spectateurs passifs de nos propres finances, mais les acteurs conscients d'un jeu dont les règles, trop longtemps ignorées, doivent être remises en question.

DECRYPTAGE - Livret A : les banques à l'épreuve de la transparence sur leur soutien à la défense

Pourquoi, avec la GenZ, les banques ont du souci à se faire

Pour les acteurs traditionnels, l'exercice paraît difficile lorsque les frais sont nombreux et élevés et que cela impacte nécessairement la performance finale des épargnants. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'écrasante majorité des structures traditionnelles fait le choix de ne publier ni performances de leurs produits ni frais de leurs enveloppes. Je vous invite à faire le test vous-même.

De fait, la question de la transparence de l'épargne n'est pas tant une question de frais dissimulés mais plutôt de remise en question d'un système allant à l'encontre des intérêts des clients. Nous parlons ici de redonner aux Français la possibilité de faire un choix avisé pour leur patrimoine, de pouvoir leur offrir visibilité et garantie sur la quantité réelle des frais.

Dernier exemple en date : la mise en oeuvre concrète par les compagnies d'assurances de l'injonction de leur régulateur à ne proposer des produits financiers qu'avec un bon rapport qualité/prix. Si la sélection était réalisée de manière objective et factuelle, 80 % des produits proposés dans les assurances-vie devraient être des fonds indiciels ou des ETF (fonds négociés en bourse). Que nenni. Le fameux « grand nettoyage » des assureurs s'est soldé par une présence à plus de 90 % de fonds de gestion active au coût plus élevé et dont la sous-performance sur le long terme est démontrée année après année par des études indépendantes.

Climat : la BCE tacle les banques européennes sur leur manque de transparence



DECRYPTAGE - Les fonds de pension de plus en plus friands d'ETF

À l'heure où le pouvoir d'achat des Français est au cœur des préoccupations, où l'inflation ne cesse de forcer les ménages à changer leurs habitudes, les Français doivent prendre conscience de l'importance cruciale de la comparaison dans la gestion de leur épargne. Il est temps de réclamer une plus grande intelligibilité, de choisir des alternatives modernes et innovantes qui mettent fin à l'ère des frais dissimulés.

De la même manière qu'il serait impensable d'avoir des frais cachés sur un salaire, l'épargne est à percevoir comme une source légitime de revenus et qui mérite, à ce titre, un traitement tout aussi transparent. Et de se poser la question, en 2023, savez-vous combien vous a coûté votre épargne ? Et donc ce qu'elle aurait pu vous rapporter réellement...

**Sébastien d'Ornano** est le président fondateur de **Yomoni**.

